

# **espaces éducatifs Bricabrac**

## **Micro école – Accueil de Loisir Sans Hébergement**

Nicolas Sonnet / Erwan Redon

## **Création d'un espace éducatif comprenant une micro école et un ALSH**

Le 15 mai 2015

Micro école Bricabrac -espaces éducatifs,  
chez Mille Babords, 61 rue Consolat, 13001 Marseille.  
[microecolebricabrac@3type.org](mailto:microecolebricabrac@3type.org)

N° Siret : 808 669 519 00015

<http://micro-ecole-bricabrac.org>

## Table des matières

Eléments de synthèse.....	3
La structure.....	3
Le Projet.....	4
Présentation du projet.....	5
contexte et justification.....	5
Finalités et objectifs de l'action.....	10
Etude de marché.....	11
Etat de la concurrence.....	11
Environnement.....	11
Public.....	11
Le temps des enfants :.....	12
Lien famille/école.....	15
Déplacements.....	15
Organisation de la vie des enfants dans ce lieu.....	15
Une réunion :.....	15
Des ateliers permanents :.....	15
Un agenda :.....	16
Communication interne :.....	16
Communication externe.....	16
Archivage :.....	16
Stratégie de communication et/ ou de commercialisation – prospection.....	17
Partenariats.....	17
Résultats attendus.....	17
Financement.....	18
Budget prévisionnel.....	18
Plan de financement.....	19
Explication du budget.....	19
Implication du bénévolat.....	21
Annexes.....	22

# Éléments de synthèse

## La structure

association loi 1901

L'objet de l'association « Micro Ecole Bricabrac-espaces éducatifs » est de promouvoir et mettre en oeuvre par tous moyens, des formes d'expérimentations scientifiques, techniques, environnementales, artistiques et sociales permettant à tout individu une éducation permanente, dans un cadre démocratique et attentif à ses conditions de vie individuelle et collective.

Créée le 25 novembre 2014 sa direction collégiale est composée des membres suivants : Marie Claude Labourin, Erwan Redon, Nicolas Sonnet, Yasmine Sonnet.

Le 11 mai 2015, l'association avait enregistré 23 adhésions.

A ce jour, la structure n'a pas de salarié.

Pour les 4 ans à venir, deux salariés temps plein sont prévus, ainsi qu'un mi temps équivalent temps plein.

Pour la première année, leur activité sera bénévole, assumé sur fond propre sans salariat.

## Les activités principales

- accueillir des enfants pour leur permettre de développer leurs apprentissages par des démarrages d'activités au plus près de leur désir, par la participation à une vie collective dans les espaces pratiqués au quotidien.
- accueillir les parents pour faciliter la continuité éducative par une meilleure compréhension des différents milieux de vie dans lesquels se développent l'enfant pour s'émanciper de ses éducateurs : parents, professionnel, ...
- développer des relations de coopération, d'entraide avec les personnes rencontrées dans les espaces pratiqués ( dans et hors les murs)

Budget prévisionnel : 72000 euros

# **Le Projet**

## **L' espace éducatif Bricabrac, Micro école et ALSH**

Sur un même lieu, regrouper une école à classe unique multiage, un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), un lieu de rencontre parentale et de rencontre entre les acteurs du territoire pour accompagner les enfants dans leur vie quotidienne.

Nous sommes portés par les valeurs de la pédagogie Freinet et nous adhérons à l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne).

L'espace éducatif s'adresse prioritairement aux personnes habitants à proximité du lieu dans le 3ème arrondissement de Marseille. Cependant nous savons qu'il faudra du temps pour que cela se mette en place.

Le nombre d'enfants est fixé à 20 maximum pendant les périodes d'école et d'ALSH associé.

Il monte à 25 enfants durant les périodes de vacances en dispositif ALSH. Ouverture envisagée : Septembre 2015

## **Qui sommes nous ?**

Erwan Redon : enseignant, éducateur. Expérience de 15 ans dans l'éducation nationale et sur le terrain de l'animation nautique ; champ de réflexion : le secteur des pratiques actives d'éducation personnalisée au sein de collectif de vie.

Nicolas Sonnet : titulaire du caferuis, expérience dans le secteur medico social. champ de réflexion : le développement social local

Marie Claude Labourin : enseignante dans le premier degré de l'Ed. Nationale pendant 29ans, dans les réseaux d'aide spécialisés les 7 dernières années. Retraitée depuis octobre 2014.

Yasmine Sonnet : puéricultrice, auxiliaire de jeunes enfants en micro crèche, artiste. Cham de réflexion : l'accueil parental des jeunes enfants (crèche) par la médiation artistique.

## **Enjeux :**

Pour septembre 2015, obtenir un local mis à disposition par la mairie afin de réduire les charges de fonctionnement et mettre en œuvre notre modèle économique durant l'année 2015/2016.

# Présentation du projet

## Contexte et justification

### Éléments saillants en région PACA

Concernant les enfants scolarisés, il convient d'observer les grandes tendances dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. Un rapport récent de l'Insee<sup>1</sup> produit en mai 2014 indique une hausse des effectifs précisant que :

*« Dans le premier degré, les effectifs augmentent fortement : les écoles maternelles et élémentaires accueillent 5 241 élèves supplémentaires en 2013, soit + 1,1 % après 0,6 % en 2012. Conséquence du nombre élevé de naissances depuis dix ans, les effectifs des écoles maternelles progressent de 1,6 %. Jusqu'en 2011, cette natalité vigoureuse grossissait uniquement les rangs des écoles maternelles. Depuis la rentrée dernière, le glissement de la pyramide des âges atteint également les écoles élémentaires »*

En clair, le nombre d'élèves dans les écoles maternelles progresse de 1 594 élèves pour l'académie d'Aix-Marseille. Le taux de croissance des effectifs dans les écoles primaires de la même académie s'élève à + 0,8 %.

### Dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, difficultés structurelles

Une étude de l'INSEE<sup>2</sup> mise à jour fin juin 2012 nous apprend que les tranches d'âges de 2 à 5 ans et de 6 à 10 représentent respectivement sur cet arrondissement 3259 et 3494 enfants pour un total de 6753 personnes.

Le niveau de scolarisation s'élevait en 2009 à 5735 élèves (2300 pour les 2-5 ans et 3435 pour les 6-10 ans) Les données établies dans le rapport régional de 2014 nous inclineraient à penser à une progression du nombre d'enfants à scolariser sur le 3<sup>ème</sup> arrondissement. Sachant qu'actuellement, plus de 1000 logements sont en cours de construction.

Or nous constatons aussi depuis plusieurs années la difficulté à créer des infrastructures scolaires et de loisirs dans ce quartier qui pour absorber l'augmentation de la population enfantine est contraint à augmenter le nombre d'élèves par classe. Nous sommes conscients des difficultés à créer des macro structures dans un territoire hyper urbanisé qui ne laisse que peu d'espaces constructibles disponibles.

---

<sup>1</sup>Insee-Enseignement-Education-Bilan Economique en PACA Mai 2014.

<sup>2</sup>Insee-Evolution et structures de la population chiffres clés- Mise à jour le 28 juin 2012-Marseille 3<sup>ème</sup> arrondissement.

A l'instar des micro crèches notre projet propose de participer à répondre à ce manque, par la création de micro structures. Il nous paraît envisageable de trouver des locaux adaptables à un usage éducatif mêlant le périscolaire et le scolaire, si l'on envisage un espace d'une centaine de mètres carré. Les problèmes posés par les macro structures sont limités et resteraient supportables par la collectivité.

### **Surnombre dans les classes et réussite scolaire des élèves**

Concernant l'augmentation de population impactant le nombre d'élèves dans les classes, nous constatons l'« existence d'un impact positif important des tailles de classes réduites sur la réussite scolaire en école primaire<sup>3</sup> » Ce rapport mentionne clairement que les inégalités de réussite scolaire suivant l'origine sociale et la zone d'habitation sont considérables.

Thomas Piketty<sup>4</sup>, professeur à l'École d'Économie de Paris et auteur d'une étude publiée en 2006 par les services du ministère, renchérit: «En primaire, on apprend mieux à lire et à calculer quand on est 20 au lieu de 25.

*Ces informations nous amènent à penser notre démarche éducative dans une micro-structure ou le nombre d'enfants inscrits donne la possibilité d'accompagner plus facilement chacun d'entre eux. Il s'agit également de respecter un certain équilibre entre une vie collective et les temps individuels. Nous limiterons donc le nombre d'inscription à 20 enfants de 4 à 10 ans.*

*Nous veillerons également à la question de l'espace disponible dans la classe, de son organisation et des aspects matériels. Par ailleurs, le surnombre et le manque d'espace pour un nombre donné, altère la possibilité d'un accompagnement plus individualisé pour les enfants connaissant des difficultés afin de susciter en eux la confiance en soi, l'appétence pour apprendre et la stimulation de leur créativité.*

*Cela implique une gestion particulière de l'enseignant dans les déplacements au sein de la classe, l'animation de celle-ci, la régulation des enfants, la transmission des savoirs et le type de pédagogie à mobiliser afin que l'éducateur « se trouve en position d'aider à faire progresser les langages nécessaires ou générés par l'activité. » (Collot).*

### **Précarité des parents et trajectoires scolaires des enfants.**

« Le déterminisme social, écrit le ministre Benoît Hamon dans la circulaire n 2014-077 du 04/06/14 n'a jamais été aussi fort en France » La pauvreté frappe près de 9 millions de personnes en France dont 3 millions d'enfants qui vivent en

<sup>3</sup>Les Dossiers Enseignement Scolaire 173 mars 2006-L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français-Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire (EHESS) page 10

<sup>4</sup><http://www.20minutes.fr/societe/574627-20100601-luc-chatel-justifie-augmentation-nombre-eleves-classe>.

dessous du seuil minimum de pauvreté (964 euros par mois une fois perçus les transferts sociaux pour une personne seule, la moitié d'entre elles vivant avec moins de 781 euros par mois.)

L'écart entre enfants issus de familles en situation de précarité et les autres se constitue très tôt, dès l'école maternelle ou plus tôt encore pour ceux qui ne sont pas accueillis en crèche. Ces écarts ne feront que se creuser tout au long du parcours scolaire<sup>5</sup>

Or notre territoire d'implantation, le 3<sup>ème</sup> arrondissement, est le plus pauvre de Marseille. En 2009, le taux de chômage au sens de l'INSEE<sup>6</sup> y atteignait 29,7 %. Compte tenu d'une augmentation ininterrompue du nombre de demandeurs d'emploi en France depuis 2010. Nous pouvons émettre l'hypothèse que la situation des habitants en recherche d'emploi ne s'est guère améliorée.

### **La complexité du monde scolaire désoriente les parents en difficulté : soumission ou résignation vis à-vis de l'école.**

Lorsque les familles sont marginalisées socialement, le rapport avec l'école est le plus souvent vécu de façon conflictuelle. Elles s'impliquent peu dans la scolarité de l'enfant (manque de sens) et n'ont pas de projet précis. Ceci est à mettre en lien avec des carences éducatives, des manques culturels, un handicap social ou linguistique du milieu familial. Il est possible d'interpréter les difficultés scolaires des enfants comme un manque de soutien de l'environnement socioculturel et une insuffisance de conditionnement aux épreuves purement scolaires.

Chauveau & Rogovas-Chauveau<sup>7</sup> (1999) indiquent que les représentations croisées des familles défavorisées et de l'école sont empreintes de méfiance et d'incompréhension. Le terme de « résignation parentale » a été utilisé par Tedesco (1979) pour décrire l'attitude de ces parents qui restent le plus souvent en retrait et ne se mêlent pas (ou peu) du travail de l'enseignant alors même que ce dernier valorise plutôt un parent qui dialogue et montre son intérêt pour le parcours scolaire de son enfant. Les familles en grandes difficultés intériorisent leur incompétence éducative supposée.

A cela s'ajoute une difficulté supplémentaire dans la compréhension des attentes éducatives selon les différentes institutions. Cela vient entre autre de la séparation du scolaire et du périscolaire, tout comme de l'instruction et de l'éducation, alors que « l'on ne peut instruire sans éduquer » selon Marie Duru-Bellat (in Libération 20 avril 2014) et réciproquement pensons nous. Nous avons constaté une séparation spatio temporelle systématique des temps

<sup>5</sup>[http://infomie.net/IMG/pdf/hidalgo\\_versini.pdf](http://infomie.net/IMG/pdf/hidalgo_versini.pdf)-Page 4

<sup>6</sup> <http://insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codegeo=com-13055&codegeo=arm-13201&codegeo=arm-13202&codegeo=arm-13203>

<sup>7</sup>[http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/INRP\\_RF151\\_1.pdf](http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/INRP_RF151_1.pdf)-Page 9

éducatifs. L'école fait de l'école, les associations mettent en œuvre des temps de loisirs et les familles gèrent les autres moments éducatifs de leurs enfants. Mais cette séparation se manifeste aussi paradoxalement, par un flou dans la délimitation des champs d'intervention des différents acteurs auprès de l'enfant. Par exemple l'école s'immisce davantage dans le domaine familial que ne le fait la famille dans l'école accentuant le phénomène de dévalorisation signalé précédemment.

Fondamentalement, rien n'oppose ces différentes phases si ce n'est une organisation de la société, en statut, en fonction et en rôle. Néanmoins, il existe une logique de projet et d'évaluation dans chacune de ces institutions (écoles, fédérations associatives).

A contrario les familles plus favorisées mettent plus l'accent sur les apprentissages académiques. Elles appréhendent l'école d'une manière plus sereine voir revendicative. La réussite scolaire porte sur les compétences considérées indispensables pour une scolarisation réussie par l'acquisition du langage oral ou écrit et le développement de compétences cognitives.

Selon Super & Harkness, 1997; Bril et al. 1999, le développement de l'individu est dépendant de trois sous-systèmes principaux : « l'agencement du contexte physique/écologique et social/culturel, les traditions culturelles de soin et d'éducation et les croyances des éducateurs »

Nous sommes convaincus de l'intérêt d'une complémentarité féconde au cœur de cette transversalité au service du bien être des enfants et de leurs familles en terme de découverte et d'enrichissement personnel.

*Un des aspect essentiel du projet consiste donc à valoriser l'ouverture sur le territoire Marseillais. La vie associative, culturelle et environnementale est riche dans notre commune. Il nous semble essentiel de pouvoir nous « nourrir » des multiples initiatives existantes et de pouvoir réinvestir l'ensemble de ces expériences au sein de nos Espaces Éducatifs.*

*Tout cela nécessite un cadre et une organisation. Mais l'enjeu en vaut la peine car la mise en lien avec des tierces personnes investies dans le milieu social, culturel ou de l'éducation populaire sur la base d'un projet d'action défini stimule la créativité et l'acquisition de l'autonomie des enfants, ainsi que la valorisation des familles dans leur quartier.*

*Corollaire de cette ouverture vers l'extérieur, nous avons pour objectif de développer une relation de confiance entre les familles et l'école en suscitant la participation des parents. Dans la mesure du possible, cette implication doit relever elle aussi d'une concertation et d'une juste combinaison entre la vie quotidienne de la Micro-École et le fait de pouvoir intégrer/animer dans un temps et un contexte donné.*

*Dans ce contexte, nous avons aussi retenu le principe d'une classe multi-âge. « Elle favorisera la tolérance bienveillante et l'écoute de ceux qui n'en sont plus aux « gazouillis ». [...] les gazouillis de ceux qui débutent dans*

*l'exploration d'un langage inciteront les plus avancés à continuer à être eux audacieux dans l'expérimentation et la création. »<sup>8</sup> En redonnant confiance aux enfants, on redonne confiance aux familles et on favorise le lien. Nous avons pris le parti pour ce projet de relier les différents séquençages éducatifs, d'une part en ayant choisi une amplitude horaire qui permette de mettre en œuvre ce concept et d'autre part de « fondre » en un seul processus éducatif, sur un même espace, le temps des apprentissages scolaires, le péri-scolaire et la création d' Un Accueil de Loisirs sans Hébergement. L'organisation associée à ce choix doit permettre de construire des interfaces de rencontre entre les différents éducateurs (professionnels et parents...) tendant à apaiser les relations entre les adultes, par une meilleure reconnaissance mutuelle des fonctions éducatives des uns et des autres, au profit de l'émancipation de l'enfant.*

## Swot Mouton

<p><b>Forces</b></p> <p>Adéquation des compétences et complémentarité des porteurs de projet face au enjeux.  Expérience, compétences et disponibilités des porteurs de projet.  Collectif fonctionnant en collégialité.  Projet innovant (continuité éducative, accueil parental)  Connaissance du territoire  Petite structure : souple, réactive, simplicité, proximité des relations humaines.</p>	<p><b>Faiblesses</b></p> <p>Organisation et planification des tâches.  Temporalité courte (sept 2015)  Pas de compétences en levée de fond, alors que notre modèle économique l'exige.  Organisation d'une communauté de financeurs (donateurs)</p>
<p><b>Opportunités</b></p> <p>Projet faisant écho aux besoins du territoire.  Attractivité du projet.  Politiques publiques et axes de fondations en cohérence avec le projet.  Possibilité de tisser des liens avec d'autres associations du 3ème arrondissement pour développer des projets.  Logique de participation des parents et habitants.</p>	<p><b>Menaces</b></p> <p>Absence de local.  Risque économique engendré par une location.  Décalage entre publics accueillis, publics visés et projet social.  Décalage entre la viabilité de notre projet et le temps nécessaire pour mettre en œuvre le projet.  Ne pas obtenir de financements.</p>

# Finalités et objectifs de l'action

Finalité	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Résultats	Actions	Moyen	Indicateur	Chrono	
Favoriser une nouvelle offre éducative au service du vivre ensemble et de la participation citoyenne.	Contribuer à un accompagnement éducatif continu des enfants du 3ème arrondissement de Marseille	apporter aux enfants un enseignement de qualité	réussite aux évaluations nationales pour les enfants entrant en 6ème	Lire écrire compter par le biais de pédagogie active.	Entraînement et réalisation des tests nationaux.	- résultat des tests	- fin du cm2	
				Approche transversale des savoirs	Sorties musées, nature..	- résumé de visites - ticket		
					Pédagogie Freinet	- exposition, création de journal, productions diverses	- Permanent	
					autoévaluation	- entretien individuel	- permanent en fonction des besoins de l'enfant	
			Cogestion de la vie collective	Réunion de coopérative avec les enfants	Réunion hebdomadaire / planification des tâches	Compte rendu écrit	hebdomadaire	
	Choisir ses activités	Présentation et organisation des projets des enfants et adultes.	Réunion quotidienne		quotidien			
	Impliquer les acteurs du territoire (parents, commerçants, habitants association..) dans l'éducation des enfants.	ouvrir un lieu de vie favorisant la transversalité et la continuité éducative pour les enfants et les familles	Création d'une micro école et d'un ALSH	Obtention des agréments et autorisations		Mairie	Document validant	Septembre 2015
						TGI		
						Dasen		
						préfecture		
caf								
Recherche de financements					Appel au don Crowdfunding Helloasso	15000 euros	Fin mai 2015	
					Demande de subventions 2016	Dossier déposé et rendez vous technique effectué	Décembre 2015	
					mécénat	Nombre d'entreprises rencontrées ayant accepté	Décembre 2015	
					Demande Taxe d'apprentissage		Décembre 2015	
					Etablir un partenariat avec les commerçants habitants, associations, écoles ...	Visite, achat de produit, communiquer, échange de service, partage d'expérience	Mobilisation de notre réseau et constitution de partenariat	
Visite commerce locaux	- Photo, article, compte rendu visite	Dès la signature du bail						
Lien avec Cantine du quartier (AAJT...)	- acceptation de l'AAJT	Dès la signature du bail						
Rencontre et action avec des associations	- soirée de soutien	- 9 mai 2015						
	- théâtre Deligny soutien Toursky	- courant septembre 2015						
	- réunion publique Espace accueil Etranger	18 avril 2015						

# **Etude de marché**

## **Etat de la concurrence**

Nous n'avons repéré aucune structure laïque ayant un objet proche ou similaire au notre.

Concernant les écoles, il n'existe pas d'école hors contrat dans le 3ème arrondissement. Les écoles sous contrat sont religieuses. Elles ont une démarche sociale permettant l'accessibilité de familles à revenus modestes.

Nous n'avons pas trouvé de structure ayant pour objet la continuité éducative telle nous l'envisageons ou alors à des coûts trop élevés par rapport à notre projet social. Les écoles et ALSH ne cohabitent pas sur un même lieu. De plus ils ne dépendent pas d'une même structure éducative. Le scolaire et le périscolaire restent séparés.

Les écoles : Les 3 structures repérées comprennent à la fois le primaire et le secondaire.

Pour les ALSH, nous savons qu'ils sont principalement mis en œuvre par les centres sociaux. Sur la zone de la Belle de Mai, il en existe un ouvert essentiellement durant les mercredis et vacances scolaires. Nous sommes conscients que nous devons approfondir cette étude car le projet a évolué vers l'idée de création d'un ALSH conjointement à l'ouverture de l'école. Il est de notre responsabilité de collecter toutes les informations afin de pouvoir déclarer et faire fonctionner en toute sérénité un ALSH en complément de la déclaration d'école déjà réalisée.

## **Environnement**

Le 3ème arrondissement

Zone de chalandise visée, une partie du quartier de la Belle de Mai sous réserve de l'obtention d'un local adéquat.

Autre zone envisagée, le quartier St Mauront, en raison d'une opportunité concernant le local.

## **Public**

- **nombre de bénéficiaires**

Nos choix éducatifs et l'état de la recherche en la matière nous amène à limiter le nombre à un maximum de 20 enfants.

Cependant en fonction du local que nous trouverons, cet effectif diminuera. En effet pour des questions de normes ERP (Etablissement Recevant du Public) et afin de limiter les coûts de mise aux normes éventuels, nous nous limiterions au Niveau 5, avec un effectif de moins de 20, sans espace de sommeil. Cela réduirait alors le nombre d'enfants à 16, sachant que nous serons 3 actifs à être présents chaque jour à certains moments de la journée.

- **les clients**

Au regard de nos effectifs et du projet social qui nous amène à limiter la participation financière des familles, celles-ci sont des clients secondaires en terme d'apport financier. Nos clients principaux sont à chercher du côté du *mécénat, des donateurs réguliers engagés dans le projet, de la mairie de secteur et dans une moindre mesure des subventionneurs.*

- **leurs besoins**

Les familles : placer leurs enfants dans un lieu éducatif qui convienne à la fois à leurs attentes concernant la vie de leur(s) enfant(s), mais aussi à leur rythme professionnel et leur niveau social.

Concernant nos clients principaux, leurs besoins se caractérisent par une plus grande visibilité, de la reconnaissance sous la forme d'image positive perçue, l'engagement dans un projet porteur de sens dans la vie de la cité et d'une réflexion de notre part en terme de contreparties.

Pour celles et ceux qui souhaitent participer à cette coordination, il s'agit d'organiser :

- la répartition des tâches de vie quotidienne (rangement, réparation, nettoyage...), d'anticiper les nécessités d'accompagnement des enfants, de proposer et discuter des projets envisagés auprès des enfants.
- Les moments d'intervention dans l'espace éducatif, entretien, aide aux apprentissages, nettoyage, ...
- Les moments de la vie de l'association. Les assemblées générales de fonctionnement, une fois par trimestre au moins.
- Utilisation des locaux en dehors du temps de présence sous la responsabilité des adhérentEs présentEs.

### **Le temps des enfants :**

Nous proposons un environnement permettant à chaque enfant en fonction de sa situation sociale et de sa personnalité, de pouvoir évoluer dans un climat de vie stimulant et néanmoins apaisant. Nous cherchons à répondre à sa spécificité et à l'accompagner dans sa construction de vie personnelle et collective. Pour cela nous

tentons notamment de prendre en compte sa situation familiale et proposons des temps de vie modulable. Une famille contrainte par son activité ou jugeant qu'il est préférable que l'enfant soit dans cet environnement plutôt que dans un autre, l'enfant peut être accueilli les 44h d'ouverture de la structure. Une autre famille est plus disponible et souhaite passer du temps avec son enfant en dehors de la structure à des périodes définies de la semaine. C'est aussi envisageable.

Notre approche pédagogique nous amène cependant à imposer un temps de vie minimum dans la structure. Il s'agit d'une part de faciliter un accompagnement éducatif personnalisé adapté à chaque enfant, ce qui nécessite du temps de vie en commun, d'autre part de permettre au collectif de se constituer par l'intégration de l'enfant aux décisions et aux tâches nécessaires à l'organisation du lieu.

### 1/ Horaires d'ouverture de l'espace éducatif

8h-18h : Du lundi au vendredi

8h-12h : le mercredi

Nous demandons une présence minimale de 7 demi-journées (sur 9 au total), dans le cadre des temps obligatoires, 9H-12h et 15h-17h.

### 2/ Temps de présence quotidien non obligatoire ( Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole )

8h à 9h et de 17h à 18h : accueil des enfants et des parents. Les enfants sont sous la responsabilité des parents tant que ces derniers sont présents. Les éducateurs responsables des lieux veillent au respect du fonctionnement habituel.

12h à 15h repas et temps souple. La présence des parents et autres adultes est possible dans le respect de la vie des enfants. Les enfants peuvent aussi quitter l'école et revenir à 15h au plus tard.

### 3/ Temps de présence quotidien obligatoire.

De 9h à 12h et de 15h à 17h. Temps de présence obligatoire. Les parents et autres personnes doivent quitter les lieux, exception faites de ceux qui interviennent sur des tâches prévues, sous la coordination des éducateurs.

Tous les jours un moment de réunion a lieu réunissant les enfants et les éducateurs-parents présents.

## Horaires des enfants/ familles // 8h - 18h

Présence obligatoire enfant : 23h	Présence des enfants non obligatoire : 21h	Présence totale possible : 44h
-----------------------------------	--	--------------------------------

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h					
8h30					
9h					
9h30					
10h					
11h					
12h					
13h					
14h					
15h					
16h					
17h					
18					

## **Lien famille/école**

Nous nous situons dans un cadre d'innovation et d'expérimentation. L'outil est donc à créer/inventer pour assurer le suivi des enfants. Il servira à renseigner les encadrants des possibles consignes parentales et en retour d'informer les parents. La participation des parents est possible et souhaitée sans que cela soit une obligation : sur des temps de classe, lors de sorties, pour le suivi de la vie quotidienne du lieu (entretien, repas, etc.) et pour la réflexion globale de la vie de l'association.

Les permanents (éducateur-trice, chargé de relation, administration etc) sont chargés de la coordination et de l'organisation de cette cogestion. Ils mettent en place les outils qui tendraient à faciliter cet usage. (réunion, liste mail, info papier, ...). Ils sont responsables du respect des règles de vie dans l'espace collectif.

## **Déplacements**

Les déplacements en dehors des locaux pour des activités précises (jardinage, visite de correspondants, musée, ou tout type de sortie...) sont prévus.

Dans les locaux, ils sont régulés par les règles qui seront établies par les coordinateurs des lieux, et soumises à la réflexion des adhérentEs.

## **Organisation de la vie des enfants dans ce lieu**

### **Une réunion :**

... quotidienne pour s'organiser et présenter ses activités ou ses réalisations

C'est un temps d'expression, de critique, d'analyse de ce qui est montré. Il permet aussi de donner des idées à d'autres, de demander de l'aide, d'ouvrir à d'autres activités collectives ou individuelles.

### **Des ateliers permanents :**

... pour situer les activités.

Des endroits de la salle où se trouvent en permanence du matériel et une table prévue pour mener des activités précises, comme dans une cuisine ou un garage par exemple.

On y trouvera

- peinture/ bricolage (bois, mécanique);
- informatique : deux ou trois ordinateurs, pour faire des recherches, écrire, communiquer, jouer.

- jeux : jeu de société, traditionnel, cartes, construction, logique, mathématique, etc.
- dessin / écriture
- marionnette/ théâtre / dînette.

### **Un agenda :**

... individuel et collectif pour coordonner son activité et l'entraide possible

- Personnel pour inscrire ce qu'on veut. Un pense bête.
- Collectif : sur un tableau pour que chacun puisse être au courant des activités en cours et y apporter son aide ou s'y joindre. Et aussi connaître les dates de sorties, d'événements.

### **Communication interne :**

... pour faciliter les échanges, l'entraide, la coopération.

Les enfants n'ont pas de place fixe, mais un casier personnel.

Ils peuvent se déplacer dans la salle.

Ils peuvent afficher ou exposer ce qu'ils souhaitent.

Ils peuvent demander de l'aide ou des informations aux autres occupants de la salle.

Une revue de la vie de l'école est disponible.

### **Communication externe**

Journal, adhésion à un réseau éducatif (autres classes et enfants – rhizome3type), liste de diffusion par mails, site, courrier postal, rencontre d'autres personnes dans d'autres milieux éducatifs.

### **Archivage :**

... (consultable) et exposition pour stimuler des créations et constituer une mémoire.

Il s'effectue soit sous format papier, soit sous format numérique. Il est constitué des créations réalisées par les enfants, des documents fabriqués par les enfants ou les adultes (revue de vie, journal d'info parent..), afin de garder trace de vie à la fois de ce qui se crée (construction, dessin, écrits...) et de ce qui se vit collectivement (sortie, découverte d'insecte montré aux autres, etc..) qui peuvent aider à se questionner, reprendre des créations, s'inspirer, retoucher, réinvestir, à partir de soi, ce que l'on a fait à un instant T et des autres, ce qu'ils ont pu faire.

Le principe du don devient une base d'échange en vue d'apprentissages éventuels, incertains, mais rendus possibles.

## **Stratégie de communication et/ ou de commercialisation – prospection**

- famille : offre la possibilité d'un accueil sur des horaires continus avec des éducateurs associés à la vie continue du lieu dans le cadre d'une pédagogie de l'activité tenant compte du va et vient entre les désirs de la personne et les contraintes du collectif de vie.
- mairie : participer à l'offre éducative sur un territoire en pleine expansion (plus de 1000 logements attendus), tant du point de vue scolaire que périscolaire.
- familles/mairie/donateurs : proposer une approche éducative et un cadre de vie favorisant l'émancipation des enfants.

## **Partenariats**

- Mairie
- association Mille Bâbords (domiciliation), Cira (donateurs, contacts )

Toutes associations sociales et/ou culturelles partageant notre projet associatif.

## **Résultats attendus**

- Réussite aux évaluations nationales pour les enfants entrant en 6ème
- Cogestion de la vie collective
- Choisir ses activités et participer à la vie collective
- Création d'une micro école et d'un ALSH
- Relation avec le territoire de proximité : Visite, achat de produit, communiquer, échange de service, partage d'expérience
- Relation avec le territoire plus éloigné : correspondance, rencontre de correspondants, découverte de l'environnement
- Trouver les moyens de financer 2 emplois

# Financement

**Budget prévisionnel**

<b>CHARGES</b>	<b>Année 1</b>	<b>%</b>	<b>Année 2</b>	<b>%</b>	<b>Année 3</b>	<b>%</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Année 1</b>	<b>%</b>	<b>Année 2</b>	<b>%</b>	<b>Année 3</b>	<b>%</b>
<b>60 Achats</b>	<b>17 960</b>	44%	<b>36 219</b>	33%	<b>37 334</b>	33%	<b>70 Ventes de produits et services</b>	<b>30 120</b>	69%	<b>82 750</b>	71%	<b>85 750</b>	72%
601-604/7 Achats MP, marchandises ou prestations de	11 000		29 050		29 950		Mois de prestation ecole famille	1 560		4 050		4 050	
606 Fournitures non stockable (eau, énergie)	4 140		4 264		4 392		mois de prestation alsh école famille	1 560		2 700		2 700	
606 Fournitures d'entretien et petit équipement	2 220		2 287		2 355		jr de prestation alsh vacances enfant	15 000		25 000		25 000	
606 Fournitures administratives	600		618		637		Nbre Vente Gibus (donateurs)	12 000		51 000		54 000	
<b>61 Services Extérieurs</b>	<b>14 042</b>	35%	<b>14 463</b>	13%	<b>14 897</b>	13%	<b>74 Subventions d'exploitation</b>	<b>12 720</b>	29%	<b>28 102</b>	24%	<b>28 495</b>	24%
611 Sous-traitance	0		0		0		CUCS	0		5 000		5 000	
613 Loyers	12 720		13 102		13 495		Fondations	0		10 000		10 000	
615 Entretien et réparations (locaux, matériel)	400		412		424		DDCS	0		0		0	
616 Primes d'assurances	322		332		342		CAF	0		0		0	
618 Divers (Documentation)	600		618		637		Mairie	12 720		13 102		13 495	
<b>62 Autres Services Extérieurs</b>	<b>7 089</b>	17%	<b>7 355</b>	7%	<b>7 900</b>	7%	<b>79 Aide à l'emploi (Cont. aidés)</b>	<b>0</b>	0%	<b>4 197</b>	4%	<b>4 197</b>	4%
622 Rémunérations d'intermédiaires, Honoraires	3 000		3 090		3 183		CUI/CAE	0		4 197		4 197	
623 Publicité et relations publiques	300		309		318								
625 Déplacements, missions et réceptions	1 800		1 908		2 290								
626 Frais postaux et Télécommunication	1 800		1 854		1 910								
627 Services bancaires	44		45		46								
628 Divers (cotisations, formations...)	145		149		154								
<b>63 Impôts et Taxes</b>	<b>0</b>	0%	<b>192</b>	0%	<b>192</b>	0%	<b>75 Autres Produits de gestion</b>	<b>500</b>	1%	<b>750</b>	1%	<b>1 000</b>	1%
631 Taxe sur les salaires	0		0		0		756 Cotisations	500		750		1 000	
633 Participation à la formation professionnelle	0		192		192								
<b>64 Charges de personnel</b>	<b>0</b>	0%	<b>46 425</b>	43%	<b>46 424</b>	41%	7585 contributions volontaires						
641 Rémunérations du personnel (salaires bruts)	0		34 981		34 980								
645 Charges sociales patronales	0		11 444		11 444								
648 Autres charges sociales (médecin du travail etc.)													
<b>66 Charges Financières</b>	<b>0</b>	0%	<b>0</b>	0%	<b>0</b>	0%							
Charges d'intérêts													
<b>68 Dotations aux amortissements</b>	<b>1 500</b>	4%	<b>3 500</b>	3%	<b>5 500</b>	5%							
<b>Résultat "Excédent"</b>							<b>Résultat "Déficit"</b>						
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>40 591</b>	100%	<b>108 154</b>	100%	<b>112 248</b>	100%	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>43 340</b>	100%	<b>115 799</b>	100%	<b>119 442</b>	100%
	<b>2 749</b>		<b>7 645</b>		<b>7 195</b>								
<b>86 Emploi des Contributions Volontaires</b>	<b>53 652</b>	132%	<b>12 330</b>	11%	<b>12 330</b>	11%	<b>87 Contributions Volontaires en nature</b>	<b>53 652</b>	124%	<b>12 330</b>	11%	<b>12 330</b>	10%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 000						Prestations en nature	2 000					
Personnel bénévole	51 652		12 330		12 330		Bénévolat	51 652		12 330		12 330	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>94 243</b>		<b>120 484</b>		<b>124 578</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>96 992</b>		<b>128 129</b>		<b>131 772</b>	

## Plan de financement

Dans notre situation, le plan de financement revêt un intérêt essentiellement pour le démarrage et la première année.

Pour les années suivantes, la part la plus importante de ce plan sera consacré au développement du fond pédagogique.

## Explication du budget

L'année 1 aura pour but de mettre en œuvre le modèle économique retenu. Il s'agira pour nous de mobiliser quelques fondations, mécènes et développer par le biais d'outils marketing adaptés à un réseau de donateurs avec l'objectif de fidéliser.

Par ailleurs, nous nous engagerons à répondre à une demande de subvention de fonctionnement et d'investissement de la ville de Marseille dans le cadre de la politique de la ville.

Parmi les fondations que nous souhaitons mobiliser, il y a celles de la poste, du crédit mutuel, de la SNCF, de Cultura et de la Maif. Ces organismes soutiennent l'éducation et l'innovation sociale.

Pour le mécénat, nous pensons aux entreprises fournissant du matériel scolaire et à la fondation Ikea pour nous aider à nous équiper.

La levée de fonds par un réseau de donateurs élargi au-delà de nos contacts de proximité nécessite des compétences que nous ne possédons pas encore. Ultérieurement, nous

BESOINS (en euros HT)	Démarrage	1ère année	2ème année	3ème année
Frais d'immatriculation (CFE, Préfecture)	44 €			
Frais d'honoraires (avocat, notaire, frais agence)				
Fonds de commerce ou Droit au bail				
Publicité au démarrage (création site web etc.)	500 €			
Dépôt de marque INPI				
Brevet, licences				
Création site Internet				
Logiciel				
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>544 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Travaux / Aménagements	2 600 €			
Véhicule		2 500 €		
Mobiliers	3 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €
Matériel informatique	1 500 €			
Outillage				
livres bibliothèque		750 €	750 €	750 €
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>7 100 €</b>	<b>3 250 €</b>	<b>10 750 €</b>	<b>10 750 €</b>
Dépôt de garantie	800 €			
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Stocks de démarrage</b>	<b>0 €</b>			
<b>Trésorerie de démarrage</b>	<b>0 €</b>			
<b>Remboursement du capital des emprunts</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Accroissement du BFR</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>8 444 €</b>	<b>3 250 €</b>	<b>10 750 €</b>	<b>10 750 €</b>
RESSOURCES (en euros HT)	Démarrage	1ère année	2ème année	3ème année
Apport personnel en nature (matériel)	1 500 €			
Apport personnel en numéraire (cout pref)	44 €			
Apport des associés en nature				
Apport des associés en numéraire				
<b>Total capital social</b>	<b>1 544 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Compte courant du dirigeant social				
Compte courant des associés				
<b>Total apports en comptes courants</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Emprunt bancaire				
Prêt court terme				
PCE (Prêt à la création d'entreprise)				
Autres concours (préciser)				
<b>Total concours bancaires et financiers</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Autres aides (précisez) :</b>				
Primes				
Subventions (matériel Ikea)	0 €	0 €	10 000 €	10 000 €
don mobilier	3 900 €			
<b>Total autres aides</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>		<b>-6 851 €</b>	<b>11 397 €</b>	<b>11 054 €</b>
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 544 €</b>	<b>-6 851 €</b>	<b>21 397 €</b>	<b>21 054 €</b>
<b>SOLDE</b>	<b>-6 900 €</b>	<b>-10 101 €</b>	<b>10 647 €</b>	<b>10 304 €</b>

pensons à une formation spécifique sur ce sujet.

## Mode de calcul du CA et explication des charges dans une logique de montée en charge progressive.

Le chiffre d'affaire est calculé à partir de quatre type de prestations.

### Prestation 1 et 2

Pour l'année une, la somme de 30 euros demandée par famille et par mois, correspond au total des prestation 1 et 2.

PRESTATION 1	Année 1		Année 2		Année 3	
	Tarif N	Tarif R	Tarif N	Tarif R	Tarif N	Tarif R
<b>Mois de prestation ecole famille</b>	15,00 €	0,00 €	30,00 €		30,00 €	
Nbre de famille par mois	13		15		15	
Nbre de mois travaillés par an	8		9,00		9	
<b>Sous total CA</b>	<b>1 560 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 050 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 050 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL Chiffre d'Affaires</b>	<b>1 560 €</b>		<b>4 050 €</b>		<b>4 050 €</b>	

Il s'agit du paiement de l'accès à la globalité de l'espace éducatif.

Nous étudions une nouvelle répartition entre le cout de la Micro école et celui de l'alsh périscolaire. L'objectif est de mieux répartir les aides possibles venant de la CAF, de la mairie ou du CUCS.

PRESTATION 2	Année 1	Année 2	Année 3
<b>mois de prestation alsh école famille</b>	15,00 €	20,00 €	20,00 €
Nbre de famille par mois	13	15	15
Nbre de mois travaillés par an	8	9	9
<b>TOTAL Chiffre d'Affaires</b>	<b>1 560 €</b>	<b>2 700 €</b>	<b>2 700 €</b>

### Prestation 3

Il s'agit d'une possibilité d'accueil en ALSH pendant les vacances scolaires.

Cette prestation est calculée à la journée de présence.

PRESTATION 3	Année 1		Année 2		Année 3	
	Tarif N	Tarif R	Tarif N	Tarif R	Tarif N	Tarif R
<b>jour de prestation alsh vacances enfant</b>	15,00 €		20,00 €		20,00 €	
Nbre d'enfants	25		25		25	
Nbre jours	40		50		50	
<b>Sous-total CA</b>	<b>15 000 €</b>		<b>25 000 €</b>		<b>25 000 €</b>	
<b>TOTAL Chiffre d'Affaires</b>	<b>15 000 €</b>		<b>25 000 €</b>		<b>25 000 €</b>	

Nous envisageons en fonction de la demande, une organisation à la demi journée.

## Prestation 4

Il s'agit d'inciter à une participation régulière des donateurs sur l'ensemble de l'année scolaire.

PRESTATION 4	Année 1		Année 2		Année 3	
	Tarif N	Tarif R	Tarif N	Tarif R	Tarif N	Tarif R
<b>nbre de donateur – Nbre de Gibus</b>	10,00 €		10,00 €		10,00 €	
Nbre de Gibus	100		425		450	
Nbre de mois	12		12		12	
<b>Sous-total CA</b>	<b>12 000 €</b>		<b>51 000 €</b>		<b>54 000 €</b>	
<b>TOTAL Chiffre d'Affaires</b>	<b>12 000 €</b>		<b>51 000 €</b>		<b>54 000 €</b>	

MONTANT GLOBAL Chiffre d'Affaire	Année 1	Année 2	Année 3
	30 120 €	82 750 €	85 750 €

## Implication du bénévolat

La première année la structure fonctionnera avec des bénévoles pour des raisons d'économie financière et de lancement du projet, d'où le choix d'un engagement citoyen.

Pour les années 2 et 3, un mi temps bénévole est intégré à l'organisation effective, en complément des 2 temps pleins rémunérés.

Il s'agit du seul temps de bénévolat fixe, indispensable à un fonctionnement équilibré des espaces éducatifs.

Le projet prévoit la participation de parents et de personnes désireuses d'y investir du temps. Pour autant la vie quotidienne de ces espaces ne doit pas en dépendre.